

Notre stratégie institutionnelle de développement international est bâtie à partir d'une analyse du contexte d'intervention et des enjeux qui en découlent à court, moyen et long terme.

Nos missions de formation, de recherche et d'animation des milieux professionnels s'inscrivent dans un contexte en constante évolution, avec des enjeux à prendre en compte pour être en mesure de répondre de façon adaptée aux besoins de formation de personnels qualifiés dans le champ social et médico-social.

L'IRTS-IDS forme des adultes à des métiers qui relèvent du champ du travail social, défini par la Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux (IFSW), comme « *une pratique professionnelle et une discipline qui promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes* ». Le travail social a pour finalité de contribuer à l'autonomie et à l'émancipation de l'individu dans les choix qu'il peut faire concernant son parcours de vie, dans un monde complexe où les changements socioéconomiques et technologiques rapides nécessitent des capacités d'adaptation.

Par ailleurs, le secteur de la formation professionnelle dans lequel s'inscrit l'activité principale de l'IRTS-IDS a connu récemment une réforme structurelle. La réforme de la formation professionnelle du 05 mars 2014 vise à augmenter les niveaux des compétences en favorisant l'adaptation des salariés aux changements et évolutions de leurs secteurs, à permettre à chacun de construire son parcours professionnel via l'accès à des formations qu'il aura choisies (loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel), et lutter contre le chômage en augmentant le niveau de qualification, en particulier des personnes en situation de chômage de longue durée. Le développement des compétences favorisant l'employabilité des personnes est devenu un enjeu central de l'ingénierie de formation professionnelle dans le champ social. Cette dimension implique le renouvellement constant de nos pratiques de formation et d'accompagnement des étudiants.

L'IRTS-IDS Normandie a notamment compris très tôt la nécessité de la transformation numérique des formations en travail social en faisant de celle-ci un de ses axes de développement stratégique. Le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles 2017-2022 rappelle la nécessité « d'anticiper les besoins et les mutations économiques » avec, entre autres, « le numérique comme outil de développement des entreprises et de l'évolution des activités humaines », permettant « le renouvellement de l'approche pédagogique avec de nouvelles modalités de formation ». Le numérique est devenu un support incontournable dans tous les secteurs professionnels. Dans le champ de la formation professionnelle, il permet de proposer des formations à distance (synchrone ou asynchrone) avec des modalités adaptées aux étudiants. Dans sa stratégie d'amélioration continue, l'IRTS-IDS Normandie s'inscrit dans une évolution de son offre de formation par l'intégration de la FOAD (formation ouverte et/ou à distance) dans les modalités pédagogiques. Il s'agit d'une démarche nécessitant une réflexion sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de nos actions de formation, mais également sur l'évolution des pratiques pédagogiques incluant la multimodalité, des rôles et des fonctions de nos formateurs-enseignants (formes d'accompagnement et de suivi des étudiants, gestion de l'alternance, individualisation des parcours de professionnalisation, etc.).

Concomitamment à la réforme de la formation professionnelle et à la digitalisation des formations, le cadre régissant les diplômes d'Etat du travail social a également changé. Depuis la rentrée 2018, certains cursus de l'IRTS-IDS Normandie inscrits au répertoire nationale de la certification professionnelle (RNCP) sont reconnus par un diplôme grade Licence. Ainsi les diplômes d'Etats d'Educateur Technique Spécialisé, d'Educateur Spécialisé et d'Assistant de Service Social sont des diplômes de niveau 5 jusqu'en 2020 et passeront au niveau 6 à partir de 2021. L'harmonisation des diplômes européens a conduit à l'inscription en septembre 2013 des formations de travail social de niveau 5 (III dans le référentiel national à l'époque) dans le schéma LMD (Licence Master Doctorat des accords de Bologne) et à l'attribution du Supplément au Diplôme, avec une organisation des contenus en blocs de compétences semestriels et l'attribution de crédits ECTS. Cette évolution a entraîné une réingénierie de ces formations. Cette reconnaissance à l'échelon européen contribue « à ancrer les formations post baccalauréat de travail social ainsi que les établissements de formation qui y préparent dans l'espace européen de l'enseignement supérieur ». Ce faisant, elle en rend les contenus plus visibles et lisibles, facilitant ainsi la mobilité européenne des étudiants et des formateurs, valorisée par Europass. De plus, l'universitarisation des

formations des champs social et médico-social permet aux étudiants gradés Licence de poursuivre leur parcours d'études en Master.

Dans ce contexte, l'internationalisation de l'IRTS-IDS Normandie s'impose comme un axe stratégique de développement essentiel. Au-delà des réseaux d'affiliation nationaux (nous sommes membres de l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale), nous sommes membres actifs d'organisations telles que l'Association Européenne des Ecoles de Travail Social (EASSW), l'Association Internationale des Écoles de Travail Social (IASSW). Par ailleurs, nous sommes membres de la Conférence d'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen (CESAR) et du Groupement d'Intérêt Scientifique Centre de Recherche Internationale sur le Travail et l'Intervention Sociale (GIS-CRITIS). Depuis plusieurs années, l'IRTS-IDS Normandie inscrit dans ses orientations stratégiques de développement, la volonté d'impulser la dimension internationale dans ses activités en mettant en œuvre des projets de formation, de recherche et d'innovation favorisant la mobilité européenne et internationale de ses étudiants et formateurs-enseignants. Grâce aux partenariats institutionnels et travaux de collaboration qu'il a construits avec des établissements européens et internationaux d'enseignement supérieur (Universités de Calabre, de Barcelone, Haute Ecole de Louvain en Hainaut – Bruxelles et Mons, Haute Ecole de Travail Social – Genève, Le Collège Laflèche – Québec, l'école de travail social de l'université de Montréal), l'IRTS-IDS Normandie a développé des mobilités d'étudiants, des études comparées, de la recherche, des rencontres interculturelles, etc., aujourd'hui pérennisés dans des partenariats durables.